

Politique énergétique : une Ferrari avec un moteur de 2 CV

Il y a quatre ans, les ondes du tsunami japonais ont bouleversé la politique énergétique suisse. Arrêt du nucléaire, frugalité et énergies renouvelables sont désormais au programme. Le Conseil national a adopté la première partie du projet en décembre dernier et le Conseil fédéral vient de présenter la seconde, qui prendra la forme d'une taxe d'incitation. C'est le bon moment pour faire le point sur ce chantier complexe, souvent rébarbatif, mais qui nous concerne de très près tant l'énergie est importante pour notre vie quotidienne et professionnelle.

Sortie du nucléaire ? En réalité beaucoup plus

Pour beaucoup, la nouvelle politique énergétique se limite à la sortie du nucléaire. En réalité, le Conseil fédéral propose un projet beaucoup plus vaste, qui touche toutes les sources d'énergie. Pour résumer il s'agit d'économiser massivement l'énergie, de se passer progressivement du nucléaire, de fortement développer la production d'électricité renouvelable et de réduire l'utilisation de combustibles fossiles.

Des objectifs très ambitieux

La consommation d'énergie par personne doit diminuer d'environ 3% par an (-16% d'ici 2020 et -43% d'ici 2035). Cela correspond grosso modo à un retour aux valeurs des années 60-70. Celle d'électricité doit baisser de 3% d'ici 2020 et de 13% d'ici 2035. L'effort serait très important, si l'on part de l'idée que la population et l'économie continueront de croître, ce qui pousse la consommation vers le haut.

Objectif 2020
retour en 1972

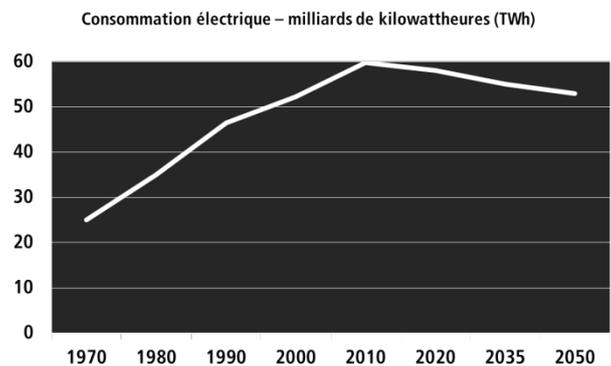
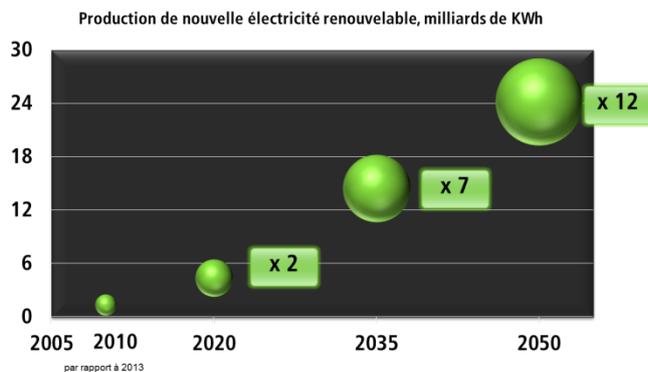


Objectif 2035
retour en 1962



La production d'électricité renouvelable doit très fortement augmenter, à un rythme d'environ 10 à 15% par an. C'est un véritable défi car de nombreux projets éoliens, hydrauliques ou géothermiques font l'objet de blocages et demandent souvent plus de 10 ans pour se concrétiser.

La consommation d'électricité doit se stabiliser, aux alentours de 2020, puis diminuer ensuite. L'effort sera là aussi considérable car l'électricité est appelée à remplacer partiellement les combustibles fossiles pour alimenter des voitures électriques ou des pompes à chaleur par exemple.



Un chemin en deux étapes

Pour arriver à tenir ces très ambitieux objectifs, le gouvernement a prévu deux étapes. Dans un premier temps, il y aura un **renforcement des normes** de consommation des appareils et des véhicules, ainsi qu'un **développement des subventions** pour assainir les bâtiments et développer les énergies renouvelables. Le financement sera assuré par une **hausse de la taxe sur le CO2 et de celle sur l'électricité (RPC)**. Le Parlement a ajouté en cours de route des mesures de soutien à l'électricité hydraulique.

Dès 2021, une **taxe d'incitation sur l'énergie** remplacera progressivement ces mesures. L'idée est d'augmenter sensiblement les prix pour inciter les consommateurs à économiser. Le produit de la taxe serait partiellement ou totalement redistribué aux consommateurs. Selon les scénarios, le litre de mazout pourrait coûter entre 25 et 89 centimes de plus et l'essence augmenter entre 0 et 26 centimes. L'électricité serait également plus chère de 2,3 à 4,5 centimes par kilowattheure. Ces taux élevés ne permettent malgré tout pas d'atteindre les objectifs selon le Conseil fédéral.

1^{ère} étape / taxes, normes et subventions



normes de consommation en baisse pour les véhicules et les appareils



augmentation de la taxe sur l'électricité, pour financer les renouvelables



augmentation des subventions pour la rénovation des bâtiments.

2^{ème} étape / taxe d'incitation



Mazout, gaz, essence



électricité

Combien ça coûte ?

La nouvelle politique de l'énergie ne sera pas une promenade de santé, ni pour les consommateurs, ni pour leur porte-monnaie. Pourtant, le volet financier joue un rôle négligeable dans les débats. Le gouvernement concède que les solutions choisies coûteront plus cher que la poursuite du système actuel, mais affirme que les économies réalisées rendront le coût global très supportable. Au total, il chiffre le tournant énergétique aux alentours de 85 milliards. Ces projections à 20 ou 30 ans sont à prendre avec des pincettes, sachant qu'elles se basent sur l'hypothèse d'un pétrole à 100 \$ le baril et un prix du gaz croissant, ce dont nous sommes très loin actuellement.

En revanche, le coût des taxes et des subventions sera beaucoup plus concret. Le soutien aux énergies renouvelables reviendra par exemple à près de 1,4 milliard par an pour les consommateurs. S'y ajoutent la contribution pour la rénovation des bâtiments, qui pourra atteindre 450 millions annuellement. La production d'électricité quasi exclusivement avec des énergies renouvelables reviendra aussi nettement plus cher que de l'acheter sur le marché ou la produire

avec des moyens conventionnels. Quant à la taxe d'incitation, elle sera totalement ou partiellement redistribuée aux consommateurs. Mais elle représentera une charge supplémentaire pour tous ceux qui n'ont qu'une maîtrise très limitée sur leur consommation. Les locataires par exemple n'ont généralement aucun moyen d'influencer le type de chauffage utilisé et son réglage.

Et ça va vraiment se faire ?

En décembre 2014, le Conseil national a approuvé la première étape du projet grâce à une coalition entre la gauche et les partis du centre. Ils ont retouché le projet, en allant souvent plus loin que la proposition initiale. Le dossier est maintenant entre les mains de la commission du Conseil des Etats, qui en débatera probablement en plénum à l'automne 2015. Les premières déclarations de ses membres laissent entrevoir un regard plus circonspect, notamment depuis le refus massif d'une taxe sur l'énergie le 8 mars.

Si l'on regarde plus en détail les principaux volets du projet après le premier débat parlementaire, la situation se présente de la manière suivante :

- **Objectifs**

Le Parlement a approuvé les objectifs proposés, mais les a transformés en « valeurs indicatives ». C'est un point positif, qui donne beaucoup plus de souplesse pour atteindre des buts démesurés.

- **Efficacité énergétique**

Bâtiments

Le plafond des subventions d'assainissement passera de 300 à 450 millions par an. Le Parlement laisse le soin au Conseil fédéral d'augmenter la taxe sur le CO2 afin de financer ce montant.

Véhicules

La Suisse reprend les objectifs de baisse des émissions de CO2 de l'UE (95g./km). Alors que les constructeurs européens doivent atteindre cette valeur en moyenne sur l'ensemble du parc de véhicules vendus en Europe, la Suisse se limite au parc automobile local. Cela coûtera plus cher aux automobilistes.

Entreprises

Les gros consommateurs (300 à 600 entreprises) pourront se libérer des taxes s'ils s'engagent à augmenter leur efficacité énergétique et à réduire leurs émissions de CO2. Cette mesure incitative est positive, mais devrait s'étendre à beaucoup plus d'entreprises, pour mobiliser le potentiel d'efficacité existant.

Appareils électriques et chauffages

Les normes de consommation seront renforcées et seront étendues à de nouvelles catégories d'appareils. Il y aura en principe une reprise des règles de l'UE, mais la Suisse pourrait les anticiper. Dans un tel cas, le marché serait à nouveau cloisonné et les prix des appareils augmenteraient (flot de cherté). Par ailleurs des normes strictes s'appliqueront aux chauffages.

Fournisseurs d'électricité

Les gestionnaires de réseaux électriques devront inciter les clients à économiser et seront soumis à un système de bonus-malus. Ceux qui dépasseront leurs objectifs recevront une prime par kilowattheure et ceux qui n'y parviennent pas paieront une amende. Ce système est tout bonnement ingérable, puisqu'il faudra fixer des objectifs et les contrôler auprès d'environ 700 entreprises. L'accent est en plus mis au mauvais endroit : c'est le client qui est responsable de sa consommation et pas le distributeur.

- **Soutien aux énergies renouvelables**

Les parlementaires ont approuvé l'augmentation des subventions de 850 millions par an actuellement à 1,4 milliard, ce qui se traduira par une hausse de l'électricité de 2,3 centimes par kilowattheure. Contrairement à ce qui était prévu par le projet, ils seront peu incités à produire en fonction de la demande. Il y a une autre nouveauté : la Confédération pourra subventionner la construction de nouvelles grandes installations hydrauliques ou des projets de rénovation et d'extension. La contribution pourra aller jusqu'à 60% des investissements et sera financée par la RPC. L'ensemble coûtera cher aux consommateurs, aux entreprises en particulier qui sont déjà sous pression du franc fort. Il renforce aussi les distorsions créées par les subventions au niveau européen, qui poussent à développer la production alors que la demande est faible.

- **Centrales nucléaires et centrales à gaz**

Les centrales nucléaires bénéficient d'un sursis plus long que prévu. Après 40 ans d'exploitation, elles devront demander une autorisation tous les 10 ans. Les plus anciennes pourront fonctionner 60 ans au maximum. Il n'y aura plus d'autorisation pour de nouvelles. L'exploitation de centrales à gaz sera toujours aussi difficile, suite au maintien de l'obligation de compenser la moitié de leurs émissions de CO2 en Suisse. Cela rend leur coût prohibitif, sachant qu'elles ne sont déjà pas rentables compte tenu du prix très bas de l'électricité sur les marchés. Les parlementaires ont tout de même rejeté des dispositions qui auraient encore péjoré la situation

Une Ferrari avec un moteur de deux chevaux

La stratégie énergétique fait un peu penser à une Ferrari avec un moteur de deux chevaux. Les ambitions sont énormes, voire démesurées, mais les moyens pour les atteindre ne sont pas au rendez-vous. Presque tout repose sur la future taxe d'incitation, dont l'acceptation par le peuple et les cantons est pour le moins aléatoire.

Le chapitre électrique laisse lui aussi un goût d'inachevé. L'accent est mis sur le photovoltaïque et l'éolien, dont la production est très irrégulière. Un tel choix ne fonctionne que si les moyens de pallier leurs fluctuations sont à disposition. On en est encore loin. La construction de centrales à gaz en Suisse reste une chimère tant les coûts sont prohibitifs. L'hydraulique existant ne permet de loin pas de stocker les surplus de production renouvelables et de les restituer en temps voulu. La construction de centrales de pompage-turbinage contribuerait à améliorer la situation, mais la plupart des projets sont stoppés, également en raison de coûts prohibitifs. Il restera donc à importer du courant européen, majoritairement produit avec du charbon et du nucléaire. Outre ce paradoxe, notre dépendance croîtra et, en l'absence d'un accord sur l'électricité avec l'UE, la sécurité d'approvisionnement diminuera.

La stratégie coûtera également cher aux consommateurs. Sans parler des taxes d'incitation, il faudra soutenir longtemps et substantiellement la production renouvelable. Même si ses coûts de production baissent nettement, ils restent fort éloignés du prix de l'électricité sur le marché. Paradoxalement, ces subventions contribuent à mettre en difficulté l'énergie hydraulique, qui reste le pilier de nos énergies renouvelables. Le Parlement n'aura d'autre choix que la soutenir elle aussi. L'addition finale s'annonce très élevée et probablement sous-estimée.

Dans ce contexte, la votation du 8 mars sur la remplacement de la TVA par une taxe sur l'énergie a provoqué un choc salutaire. C'est un appel à trouver des moyens de sortir du nucléaire et de mettre en place une politique énergétique plus économe et plus renouvelable, mais réalisable et acceptable par le peuple.

D. Rochat
responsable de projets, economiesuisse